

## L'ÉDITO DE GEORGES ROCHE



L'année 2018 a débuté par des «rencontres interclubs» qui auront rassemblé un nombre conséquent de modélistes malgré les fréquentes intempéries météo.

L'ambiance conviviale et l'entraide entre pratiquants deviennent de plus en plus une marque de l'UFOLEP.

Les clubs locaux participent à nos rencontres car leurs adhérents savent que pour nous la compétition n'est pas une priorité.

Les clubs UFOLEP organisateurs prennent une assurance R.A.T. (Risques Activités Temporaires) qui couvre tous les participants qu'ils soient licenciés ou non. Bien sûr pour des raisons de réglementation et de sécurité, ces manifestations ne sont pas ouvertes au public.

Le Critérium National Naval de Champs-sur-Marne comme le Critérium National Roulant des Arcs-sur-Argens ont été une réussite (voir le compte-rendu dans cette Lettre), non par le nombre de participants toujours un peu en baisse, mais par la convivialité, l'esprit festif, l'organisation très pointue de ces deux manifestations et surtout l'investissement tant du club organisateur que de l'UFOLEP départementale.

Pourquoi si peu de participants ?

- À cela la première raison évoquée par les clubs c'est le financement lié aux subventions dont ils bénéficient de moins en moins, un déplacement avec l'hébergement et la restauration c'est un minimum de 100€ par inscrit, les familles ne peuvent pas assurer de tels frais.

- La seconde raison est le manque de bénévoles pour encadrer les groupes de jeunes. De plus en plus de clubs souffrent de ces contraintes et n'arrivent plus qu'à participer à des rencontres proches de chez eux...

Heureusement de nombreux clubs s'investissent dans les activités périscolaires, la demande des municipalités est croissante.

Les enfants y découvrent le modélisme en construisant et en jouant avec leurs réalisations issues de «l'Air et le Vent». Le week-end nous retrouvons les plus motivés avec leurs parents sur nos pistes et nos plans d'eau. Cela a toujours été une des richesses du CLAP, nous savons que nous retrouverons de jeunes adultes motivés qui seront passés par ces découvertes.

Pensez à nous envoyer ([roche.georges@free.fr](mailto:roche.georges@free.fr)) le calendrier des manifestations 2019 de votre club, ce sera l'objet de la prochaine Lettre de SAM... **G.R.**

## Sommaire :

- Édito : rassemblons-nous...
- Le Critérium National Naval de Champs-sur-Marne
- Le Critérium National Roulant des Arcs-sur-Argens
- Récapitulatif du passage des Ailes Bleues
- L'UFOLEP Sam-Clap invité à la Coupe Icare
- Les Montgolfières RC en progression à l'UFOLEP
- Meeting du Club d'Aéromodélisme de Segré
- Le Challenge Planeur Vol de Pente du Menez Hom
- L'élasti-boat réalisé par les enfants à Fontenay-sous-Soleil
- Impératif : Déclarer les terrains de modélisme à la DGAC



Découvrir la voile RC (National Naval Champs-sur-Marne)



Prêt pour le départ ! (National Roulant Arcs-sur-Argens)

Directeur de la publication responsable de la rédaction et mise en page : Georges ROCHE

Diffusion : Jean-Paul ROCHÉ

Pour tout contact : Benoît GALLET - UFOLEP 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07 - tél : 01 43 58 97 71

Ont participé à ce numéro : P.SAUNIER - J-P.ROCHÉ - G.ROCHE - R.TURGIS - P.PIPELIER - J.P.CAYET - M.BARRUEL - Y.AUBRY

La LETTRE DE SAM est aussi VOTRE bulletin d'information. Nous attendons donc vos contributions, de quelque sorte qu'elles soient : articles de fond, infos activités, clubs ou régions, fiches techniques, calendriers, manifestations, petites annonces, plans et constructions, etc.

Envoyez les à Georges ROCHE, villa 13 du Petit Bois 162 rue Privat 31660 Bessières ([roche.georges@free.fr](mailto:roche.georges@free.fr) tél : 06 08 17 72 61)

Consulter le site du SAM-CLAP : <http://samclap-ufolep.fr/>

Aller discuter sur le blog du Sam-Clap : <http://forum.samclap-ufolep.fr/>

Aller visiter le site de l'UFOLEP : <http://www.ufolep.org>

Les plans du SAM-CLAP sont rassemblés sur le site du CLAP 54, allez les télécharger : <http://clap54.free.fr>

Notre partenaire [www.42pix.com](http://www.42pix.com) est le site où nous stockons les photos de nos rencontres.

# CRITÉRIUM NATIONAL NAVAL UFOLEP à Champs-sur-Marne

Le Critérium National Naval UFOLEP s'est tenu comme tous les ans le week-end de Pentecôte, cette année ce fut une organisation en région parisienne à la base de loisirs de Champs-sur-Marne (77) située dans une boucle de la Marne.

L'édition 2018 restera dans les mémoires car, plus que jamais la convivialité et la bonne humeur ont marqué ce rassemblement, les valeurs de l'UFOLEP auront donc été à l'honneur pour ce national.



Le Critérium Naval comprend 7 activités :

- La ligne droite électrique qui se déroule dans un bassin de 6m x 12m est une épreuve où essentiellement des jeunes traversent cette piscine avec leur bateau non radiocommandé. Ils doivent viser les cibles (de 10 à 1 points) situées à l'opposé du départ en réglant leur modèle avec le gouvernail.

- La voile libre est pratiquée avec des voiliers monocoques et catamarans : au signal les compétiteurs, après un réglage des voiles prenant en compte la direction du vent, lâchent leur bateau et le premier qui touche la ligne d'eau située à 20m a gagné. Comme il est possible de cogner les lignes d'eau des côtés, la notation tient compte de chaque zone.

- L'élastiboat où essentiellement des enfants participent avec leur petit bateau polystyrène dont la roue à aube arrière est propulsée grâce à un élastique. Le nombre de tours permet de parcourir la longueur de 2m de la gouttière d'évolution. Le classement se fait selon les chronos de chacun. Chaque enfant a réalisé son modèle en atelier péri-scolaire.

- Le pop-pop libre dans une gouttière de 4m : ces petits vapeurs sont également chronométrés et le meilleur temps aura été de 15 secondes. Les modèles du commerce sont pénalisés par rapport aux constructions personnelles.

- L'activité maquette qui rassemble des bateaux radiocommandés qui doivent effectuer un parcours dans un port ainsi qu'entre des bouées selon un schéma bien précis. Ces modèles réduits seront notés en soirée par un jury composé de non spécialistes selon des critères définis sur la fiche de notation (qualité de la maquette, fidélité du modèle, modèle perso ou du commerce).

- Le racer électrique avec 3 catégories : Éco (moteur charbon non apparent, accus 7.4 v maxi), Éco BL (moteurs brushless, accus 7,4 v maxi, longueur des bateaux 60cm maxi), Libres (tout est permis, limité à 24 v). Les courses sont de 4 minutes, le parcours se fait sur un circuit en « M » délimité par des bouées.

- La voile radiocommandée sur un parcours triangulaire avec deux catégories : jeunes et adultes. Les régates sont ouvertes aux RG 65 et à la Classe 1 M. Cette année les compétiteurs ont dû se transformer en guetteurs de légères brises, ce qui n'a pas empêché quelques arrivées bien disputées.

Chaque activité se déroule avec plusieurs manches réparties sur les 3

jours de cette rencontre afin que les concurrents puissent éventuellement participer à d'autres disciplines.



Lorsque les responsables de la Commission Nationale Sam-Clap (le modélisme à l'UFOLEP) sont venus repérer les lieux, il a paru pratiquement impossible d'organiser ce « Championnat National » du fait des inondations provoquées par le débordement de la Marne, en effet le lac n'était pas distinct des prairies l'entourant. Heureusement le Département a loué deux grosses pompes qui ont tourné jour et nuit pendant deux mois pour remettre le lac à son niveau habituel. L'opération a été réussie non sans mal et lorsque les responsables d'activités sont arrivés trois jours avant la manifestation, tout était rentré dans l'ordre.

Pour l'édition 2018 on peut dire que le site, l'accueil et l'organisation ont contribué à une grande réussite. Le nombre de participants par contre se réduit d'année en année, le point positif est que tout le monde se connaît et la convivialité et la bonne humeur dans une ambiance de copains sont de rigueur. Les adultes s'entraident, participent à l'organisation et initient et motivent les jeunes.

Les raisons de baisse d'effectifs est essentiellement liée au manque de finance des clubs de moins en moins subventionnés, au manque d'encadrants pour les jeunes ainsi qu'aux distances à parcourir pour venir des quatre coins de l'hexagone. Malheureusement ce constat est récurrent dans d'autres activités sportives à l'UFOLEP ainsi que chez nos amis des autres fédérations.

Nous retiendrons particulièrement les moments où les jeunes très enthousiastes ont encouragé leurs équipes, ce fut particulièrement le cas des très jeunes du Finistère, qui à chaque fois qu'un des leur arrivait premier d'une régata ou d'une manche entonnaient des hourras en breton.



Le Critérium National Naval UFOLEP était placé, comme toutes les manifestations sportives de ce grand week-end, sous le signe de «la Diversité, une force pour la République». Lors de la remise des récompenses chaque participant est reparti avec un tee-shirt dédié à cette cause.

**Georges ROCHE.**

**Photos Robert TURGIS et Jean-Pierre CAYET**

Voir toutes les photos sur :

<http://www.42pix.com/fr/albums/129912890280615-naval-ufolep-2018>

mot de passe: UFOLEP

# RÉSULTATS CRITÉRIUM NATIONAL NAVAL 2018

## (3 médailles par catégorie)

### VOILE LIBRE

*Jeunes - longueur inférieure à 75 cm :*

- 1 - Jeanne Matthieu CARION CAYET (29) 200 points
- 2 - Arthur Énora CAYET CORBIN (29) 190 points



*Adultes - longueur supérieure à 75 cm :*

- 1 - Fabienne RIGAUX (62) 200 points
- 2 - Irène FIORETTA (62) 190 points
- 3 - Daniel KONCZAK (62) 180 points

### LIGNE DROITE

*Jeunes - longueur inférieure à 50 cm :*

- 1 - Énora CORBIN (29) 200 points
- 2 - Élouen CORBIN (29) 190 points
- 3 - Jeanne CARION (29) 180 points



*Adultes - longueur supérieure à 50 cm :*

- 1 - Fabienne RIGAUX (62) 200 points
- 2 - Irène FIORETTA (62) 190 points
- 3 - Philippe FIORETTA (62) 180 points

### POP-POP

*Jeunes :*

- 1 - Énora CORBIN (29) 200 points
- 2 - Arthur CAYET (29) 190 points
- 3 - Élouen CORBIN (29) 180 points



*Adultes:*

- 1 - Guy LÉGER (87) 200 points
- 2 - Yann JACQUELIN (88) 190 points
- 3 - Franck JACQUELIN (88) 180 points

### MAQUETTES RC

*Adultes :*

- 1 - Jean-Pierre CAYET (29) 200 points
- 2 - Franck JACQUELIN (88) 190 points
- 3 - Didier JACQUELIN (88) 180 points



### RACERS

*Jeunes - Catégorie «économique» :*

- 1 - Élouen CORBIN (29) 200 points
- 2 - Nassirou CARION (29) 190 points
- 3 - Stan CAYET (29) 180 points

*Adultes - Catégorie «économique» :*

- 1 - Jean-Paul ROCHÉ (57) 200 points
- 2 - Jean-Pierre CAYET (29) 190 points
- 3 - Francis RIGAUX (62) 180 points

*Jeunes - Catégorie «éco BL» :*

- 1 - Nassirou CARION (29) 200 points
- 2 - Stan CAYET (29) 190 points



*Adultes - Catégorie «éco BL» :*

- 1 - Gilbert ZAUGRA (57) 200 points
- 2 - Francis RIGAUX (62) 190 points
- 3 - Jean-Pierre CAYET (29) 180 points



*Adultes - Catégorie «libre» :*

- 1 - Gilbert ZAUGRA (57) 200 points
- 2 - Francis RIGAUX (62) 190 points

### VOILIERS RC

*Jeunes :*

- 1 - Nassirou CARION (29) 200 points
- 2 - Jeanne CARION (29) 190 points
- 3 - Matthieu CAYET (29) 180 points



*Adultes :*

- 1 - Éric TUYERAS (87) 200 points
- 2 - Gilbert ZAUGRA (57) 190 points
- 3 - Jean-Paul ROCHÉ (57) 180 points

# LE CRITÉRIUM NATIONAL ROULANT 2018 DES ARCS SUR ARGENS

Le 30 juin et le 1er juillet a eu lieu aux Arcs sur Argens dans le Var, le Critérium National UFOLEP de Modélisme Roulant. Cela faisait 14 ans que cette manifestation rassemblant des voitures RC tout terrain thermiques et électriques n'avait pas pu avoir lieu par manque de club soutien et de participants. C'est donc avec un immense plaisir que le comité départemental du Var a accueilli cette manifestation qui concrétise l'investissement et le travail de la commission technique départementale de modélisme, dont l'association emblématique le CASC des Arcs a été le co-organisateur, avec tous ses membres.



Depuis plus de 10 ans le CASC des Arcs organise le salon du modélisme, au mois de février. Cette manifestation est devenue incontournable, elle réunit tous les ans plus de deux mille personnes, petits et grands, passionnés et curieux de modélisme. La commune des Arcs est donc une « aficionada » du modélisme.



Le Critérium National Roulant a rassemblé 80 participants qui ont pour certains participé à toutes les disciplines :

TT 1/8ème Électrique Brushless, TT 1/8ème Thermique 4x4, TT 1/8ème Thermique 4x2, Crawler 1/8ème Électrique

Les manches se sont enchaînées après un premier classement suivant les essais du samedi matin pour constituer des poules où les jeunes et les adultes étaient mélangés vu l'excellent niveau de très jeunes compétiteurs.

Nous avons bien apprécié la participation de familles où le papa, la maman et les fistons se sont classés plus qu'honorablement, c'est cela aussi l'esprit UFOLEP.



L'activité Crawler qui est une épreuve de précision de franchissement d'obstacles aura particulièrement attiré le public, plusieurs participants ont profité de la manifestation pour initier des jeunes à cette pratique.

Ce retour et le succès de ce Critérium National encouragent la CNS Sam-Clap à le reconduire en 2019, pourquoi pas en Haute-Savoie où les clubs sont très actifs ?

**Patrick SAUNIER**

## RÉSULTATS DU CRITÉRIUM (3 premiers, médaillés):

### Tout Terrain Électrique Brushless :

- 1 - Alexandre GARCIA
- 2 - Arnaud PANNIER
- 3 - Christophe MORALES

### Tout Terrain Thermique 4x4 :

- 1 - Benoît HABER
- 2 - Arnaud PANNIER
- 3 - Sébastien PIERTRUS

### Tout Terrain Thermique 4x2 :

- 1 - Gérard PERMINGEAT
- 2 - Xavier COLPAERT
- 3 - Pascal POUTEAU



# Le passage des Ailes Bleues

Le but de l'examen consiste à vous faire prendre conscience des dangers et des règles de sécurité à respecter pour le bon déroulement de notre loisir.

Catégories et critères d'évaluations :

## - Gestion du public (éliminatoire !)

Distance / axe de piste (minimum 30m)

Distance / air de démarrage (minimum 20m)

## - Pré-vol (éliminatoire !)

Fixations des ailes et empennages

Fixations moteur(s), hélice(s)

Fixations des commandes / gouvernes

Fréquence disponible (si émission en 41 Mhz)

Ordre d'allumage des éléments radio

(Allumage : émetteur ensuite récepteur / extinction : récepteur ensuite émetteur)

Test de portée radio

Débattements des gouvernes (non éliminatoire)

## - Démarrage (éliminatoire !)

Sécurité du public et de l'assistant

Sécurité du plan de l'hélice (personne devant)

Démarrage moteur (non éliminatoire)

## - Décollage (non éliminatoire)

Taxiage sur la piste

Test moteur et gouvernes en point fixe

Alignement à l'axe de piste

Tenue de l'axe de piste

Montée et vol en palier

Gestion du vent

## - Prise d'altitude

Tenue du plan (non éliminatoire)

Sens de dégagement (éliminatoire !)

## - Carré (non éliminatoire)

Rectitude des lignes droites

Hauteur constante

## - Huit à plat (non éliminatoire)

Symétrie

Hauteur constante

## - Décrochage en vol lent (non éliminatoire)

Maîtrise du modèle

## - Virage 360° (Grande inclinaison) (non éliminatoire)

Angle d'inclinaison

Symétrie

Hauteur constante

## - Prise de terrain (non éliminatoire)

Tenue d'axe de piste en vent arrière (passage bas)

## - Atterrissage (non éliminatoire)

Tenue d'axe

Touché

Dégagement de la piste

Taxiage retour parking

## - Fin de vol (non éliminatoire)

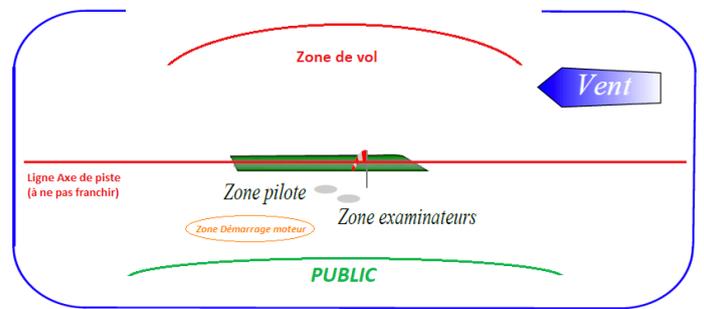
Arrêt moteur

Ordre d'extinction des éléments radio

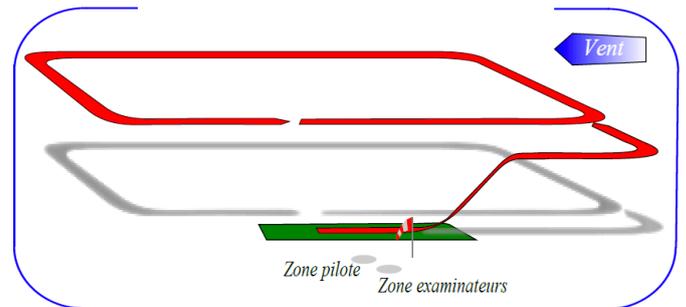
(Allumage : émetteur ensuite récepteur / extinction : récepteur ensuite émetteur)

## - Maintenant, place aux explications du vol !

Tout d'abord, il faut imaginer un mur sur la ligne de bord de piste côté spectateurs. Derrière ce mur il y a le public, c'est pourquoi il ne faut le franchir en aucun cas. L'espace de vol forme donc un prisme dont une des arêtes de la base est constituée par le bord de piste côté spectateurs et dont la hauteur est déterminée par l'homologation du terrain.



Ensuite vient l'étape du décollage, face au vent, axe de piste et on décolle...



## Recommandations rédigées par le club d'aéromodélisme de Segré



Pour l'édition 2018 l'UFOLEP Sam-Clap a été invité à la Coupe Icare par **Didier CHEVENARD** Président de la LAM FFAM région Auvergne-Rhône-Alpes. Un stand commun se tenait sous un chapiteau ce qui a permis de nombreux échanges avec le public.



Cette fête aérienne rassemble plus de 30.000 spectateurs sur 3 jours. Parapentes, Montgolfières, Avions de voltige, Cerfs-Volants et Aéromodélisme sont de la fête en proposant des démonstrations et des animations sur deux lieux : Saint Hilaire du Touvet pour les décollages des parapentistes et Lumbin pour leur atterrissage, le décollage des montgolfières et les animations d'aéromodélisme et de cerf-volant.



La Patrouille de France est venue tous les après-midis faire son spectacle ainsi que d'autres pilotes de voltige très confirmés. Comme tous les ans, un des points forts a été le départ en déguisement des «clowns parapentistes». La montgolfière radio commandée du Sam-Clap a pu effectuer une dizaine de décollages lorsque le vent chutait. Les modélistes ont animé sans interruption tous les jours de 10h à 16h. Une expérience à reconduire lors de la prochaine édition !

## LES MONTGOLFIÈRES RC, une pratique en progression à l'UFOLEP

La CNS avait découvert cette activité lors du Critérium National Naval organisé par le GOLA d'Annonay en 2003. Lors de la soirée Michel GUÉRIN et son équipe nous avaient fait des démonstrations en vol des modèles conçus par le club pour participer à des rencontres de Montgolfières grandeur.



Super-Jump la montgolfière rc de René METZ organisateur du Mini Balloon Trophy Luxembourgeois où les licenciés UFOLEP étaient invités

Depuis plusieurs licenciés UFOLEP ont réalisé leur modèle et participent à des rencontres au niveau national et international.

La CNS rédigera prochainement avec la FFAM un règlement spécifique à cette activité tout en privilégiant le côté démonstration plutôt que l'aspect compétition.



Nocturne à Coulaures (24)

Une qualification Pilote de démonstration Ailes Bleues dédiée aux montgolfières RC sera prochainement proposée aux modélistes UFOLEP. Le côté sécurité sera primordial dans cette formation, en effet la manipulation du gaz propane est très réglementée et doit se dérouler dans un espace délimité à l'écart du public.

Lors de la Coupe Icare où l'UFOLEP était invitée par la LAM FFAM Auvergne-Rhône-Alpes, il a été décidé que les 2 fédérations se retrouveraient prochainement à Annonay pour rédiger une nouvelle réglementation ainsi que le Q.P.D.D. et les Ailes Bleues spécifiques à cette pratique.



## Le Meeting d'Aéromodélisme de Segré



Pour sa deuxième édition, le Meeting d'Aéromodélisme de Segré en Anjou Bleu (49500) a été un succès, 80 pilotes et plus de 2000 visiteurs ont été présents sur le terrain de cette manifestation !



Cécile ALLAIS, déléguée UFOLEP Maine-et-Loire s'est félicitée d'une telle participation et les 3 clubs UFOLEP Sam-Clap du 49 ont donné un sacré coup de main.



L'accueil du public a été particulièrement soigné : Barnums d'exposants, chaises pour les spectateurs, restauration et buvette ont particulièrement enthousiasmé un public ravi par des démonstrations en vol.



Cette année les animations se sont succédées avec un rythme soutenu: vols en patrouille, présentations de modèles originaux et de grande taille, balais de multicoptères, courses de drones, spectacle deuxième guerre mondiale, montgolfières rc, écolage de jeunes pilotes débutants, le tout sur un fond musical et les commentaires du présentateur.

L'équipe gérée par Philippe PIPELIER, Président du club d'aéromodélisme de Segré, avait tout fait pour une telle réussite, on ne peut que les féliciter et leur dire à la prochaine édition !

Allez voir les photos sur <http://www.42pix.com/fr/albums/041961148357263-meeting-segre-2018>  
Voici le lien du meeting de segré 2018 complet :  
<https://www.youtube.com/watch?v=PzsPPaFmezM>  
Et la vidéo de France 3 sur <https://www.youtube.com/watch?v=9NziaHuSn28>

# CHALLENGE UFOLEP PLANEUR VOL-DE-PENTE DU MENEZ HOM 15 ET 16 SEPTEMBRE 2018

Chaque année le Sam-Clap UFOLEP organise le **Challenge Planeur Vol-de-Pente**. Cette rencontre est l'occasion de se retrouver entre aéromodélistes pratiquant le planeur vol-de-pente. Ce n'est pas une compétition, mais un moment de partage, d'initiation et de découverte pour certains.



La CNS avec le soutien du club Les Ailes Silencieuses avait pour habitude de l'organiser sur le site de la Banne d'Ordanche à Murat-le-Quaire (63150). Cette année malheureusement il n'a pas été possible d'y faire une telle rencontre.

Nous avons donc fait le tour des sites de vol de pente répartis sur le territoire. Il se trouve que le site du Menez Hom situé en Bretagne dans le département du Finistère et géré par le club FFAM de l'**Association Vol de Pente au MENEZ-HOM** a été le premier à répondre à notre demande d'accueillir le Challenge Planeur vol-de-pente 2018. Nous remercions Damien DIDIER président de l' Association Vol de Pente au MENEZ-HOM (FFAM) pour son accueil. Les participants qui le souhaitaient ont pu passer la semaine pour s'entraîner.



Écoutons Damien DIDIER nous parler de ce site : «Le MENEZ-HOM offre un air vivifiant, une superbe luminosité ainsi qu'un somptueux panorama à vous couper le souffle sur la baie de DOUARNENEZ, la presqu'île de CROZON, la ville de BREST. Il y a en fait deux sommets (Le petit MENEZ et le grand MENEZ). L'altitude du grand MENEZ est de 314 mètres. On vole au petit Menez par vent de Sud-Ouest à Ouest alors que pour le MENEZ se sera pour des vents Ouest à SUD (SUD n'étant pas très performant). Le MENEZ étant un site de vol relevant du domaine public, il n'y a aucune contrainte d'heure ou de jours de vol. Seulement la météo qui peut être capricieuse...

Toutefois, aucun droit n'est demandé ici. Seulement de bien vouloir se conformer aux règles de sécurité au sol et en vol. En septembre il reste beaucoup de parapentes et modélistes. Je vous recommande de la courtoisie envers les autres modélistes et les parapentistes, car nous relevons de plus en plus d'incivisme de la part des visiteurs. Pour de plus amples informations allez voir notre site <http://avdpmh.menez.pagesperso-orange.fr>».

Les modélistes UFOLEP, à part ceux du club de Bernes-sur-Oise coutumiers du site, ont découvert ce lieu magique où l'on peut lancer son planeur quel que soit le sens du vent. Les pentes offrent des courants dynamiques qui sont souvent complétés par des ascendances thermiques.

Il est agréable de voler avec les paysages marins en fond, le soleil et les nuages alternant...

De nombreux modélistes fréquentent le site, l'entente est très conviviale et les anciens n'hésitent pas à conseiller ceux qui découvrent l'activité.

Des parapentistes évoluent parfois à proximité, mais le respect entre les deux activités fait qu'à aucun moment cela gêne l'évolution de nos planeurs.



Voir les photos sur : <http://www.42pix.com/fr/albums/053236700765191-challenge-planeur-vol-de-pente-au-menez-hom> mot de passe : ufolep

## Fontenay-sous-Soleil 2018

Cette année, la section USF-Modélisme a participé le samedi 13 et dimanche 14 Juillet, à Fontenay-sous-Soleil.

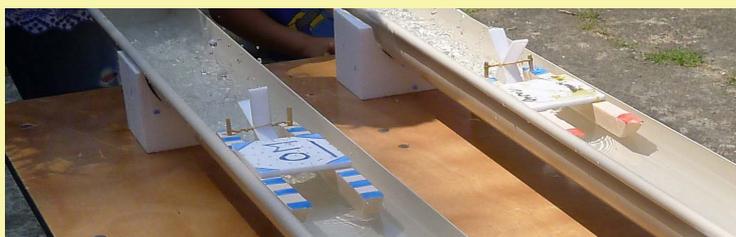
Ces animations sont organisées par la ville de Fontenay sous Bois (94) au parc des Epivans et au stade Merlen.



Pour cette 14ème édition l'USF Modélisme a fait construire des élasti-boats à partir d'un plan proposé dans «eau et bateau» de la collection L'Air et le Vent du CLAP 54 (<http://clap54.free.fr/airvent/commandeBatO.pdf>).



Pendant ces deux jours, plus de soixante enfants ont participé à la construction de ces bateaux avec l'aide de cinq membres de notre section renforcés par deux animateurs de la ville.



Deux flotteurs raccordés par une platine fixée par de la colle chaude; à l'arrière, une roue à aube plus un élastique et un peu de peinture pour finir la décoration...

Marc BARRUEL



# IMPORTANT : DÉCLAREZ VOTRE TERRAIN D'AÉROMODÉLISME

Lors de notre dernière réunion avec la FFAM nous avons été informés que seulement une quarantaine de terrains utilisés par les clubs UFOLEP Sam-Clap étaient déclarés à la DGAC. Nous vous demandons donc de régulariser ceux qui ne l'ont pas encore fait dans les plus brefs délais. Comme certains présidents de clubs nous ont dit ne pas connaître la procédure, nous faisons un copié-collé de l'article rédigé dans la Lettre de SAM N° 27 par Jean-Paul THEBAULT.

## Pourquoi déclarer un terrain de pratique d'aéromodélisme ?

L'espace aérien, comme l'espace terrestre, est public. Afin de garantir la liberté de chacun ainsi que la sécurité de tous, son utilisation fait l'objet d'une réglementation très précise, régie par l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord (NOR : DEVA1528469A)

Avant de poursuivre, il est bon de se souvenir que nous avons souvent

tendance à raisonner comme des « terrestres », c'est à dire en deux dimensions, alors que l'espace aérien nécessite de raisonner en trois dimensions. Pour ce qui concerne la plupart des activités aéromodélistes, et à destination de ceux qui sont rebutés par la lecture des textes législatifs, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) a édité un guide très bien réalisé et que l'on peut télécharger à l'adresse suivante : [https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Guide\\_%20aeromodelisme\\_models\\_reduits\\_drones\\_de\\_loisir.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Guide_%20aeromodelisme_models_reduits_drones_de_loisir.pdf)

On y apprend, comme dans le texte de l'arrêté cité plus haut, que s'il est relativement facile de faire évoluer un aéromodèle à titre individuel (sous certaines conditions cependant et en respectant un certain nombre de règles), il est impératif pour une association d'aéromodélisme de déclarer son terrain d'évolution à l'antenne interrégionale de la DGAC.

Voir page 10 : **5.2. Activité pratiquée sur le site d'une association d'aéromodélisme**

L'activité sur les sites utilisés par les clubs d'aéromodélisme est récurrente et potentiellement importante. C'est pourquoi, afin d'informer les autres usagers de l'espace aérien, la réglementation exige que les activités d'aéromodélisme pratiquées au sein d'une association ne peuvent être réalisées que sur des sites autorisés ayant fait l'objet d'une « localisation d'activité ».

**Localisation d'activité** : Il s'agit d'un processus par lequel la DGAC autorise l'usage d'un site pour l'activité concernée, après avis du Comité régional de gestion de l'espace aérien. Cette autorisation fait l'objet d'une publication (AIP ENR 5.5) qui précise le lieu, le type d'activité, l'altitude maximale, les horaires et toute condition complémentaire éventuelle. En particulier, il peut être exigé que l'activité fasse l'objet d'un protocole avec le service de circulation aérienne ou l'exploitant d'un aérodrome voisin.

## Comment déclarer un terrain de pratique d'aéromodélisme ?

La meilleure méthode consiste à rechercher non pas un, mais plusieurs terrains potentiels, puis de contacter l'antenne interrégionale de la DGAC (DSAC pour Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile) dont le terrain dépend géographiquement.

Les coordonnées des sites interrégionaux DSAC peuvent être trouvées ici : <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/direction-generale-laviation-civile-dgac>

La DSAC vous informera d'abord des contraintes liées à votre localisation (ne pas oublier les trois dimensions et que de fait vous serez autorisé à utiliser non pas une surface, mais un prisme) et en particulier le plafond de vol à respecter (150 m ou moins, modifiable ponctuellement pour une activité exceptionnelle), puis elle vous fera parvenir un formulaire vous permettant d'effectuer votre demande.

Votre demande sera ensuite examinée par le Comité régional de gestion de l'espace aérien qui émettra un avis et des recommandations particulières au site.

Vous recevrez alors une autorisation officielle précisant le lieu, le type d'activité, l'altitude maximale, les horaires et toute condition complémentaire éventuelle.

D'autre part, votre site sera répertorié officiellement et figurera sur les cartes aéronautiques, assurant ainsi votre sécurité et celle de tous les utilisateurs potentiels de l'espace aérien. Bons vols à tous !

**Jean-Paul Thebault**

*L'utilisation en extérieur d'engins volants, même de petite taille et non habités, est considérée comme une activité aérienne et relève donc de la réglementation applicable à l'aviation civile.*

*L'UFOLEP et la FFAM recommandent la déclaration des sites de vol (y compris les sites de vol de pente) donnant lieu à pratique régulière d'activités d'aéromodélisme car cela contribue à la minimisation des risques de sécurité aérienne et est également de nature à les pérenniser.*

*En extérieur, l'utilisation de drones et de modèles réduits est soumise à la réglementation en place dans l'aviation civile. La carte des zones de restrictions pour les drones de loisir doit par ailleurs être consultée avant de les faire voler.*

*La liste des terrains enregistrés à la DGAC se trouve sur le site du Service de l'Information Aéronautique (SIA) de la DGAC <https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/> à la rubrique eAIP France - ENR 5.5 ACTIVITES AERIENNES SPORTIVES ET RE-CREATIVES.*

*On y trouve notamment les coordonnées des terrains et la hauteur maxi de vol autorisée.*

*La réglementation et les dernières recommandations sur l'aéromodélisme sont sur le site de l'Écologie Solidaire :*

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/drones-loisir-et-competition>

*Une nouvelle version de la carte interactive des restrictions pour les drones de loisir a été mise en ligne sur le site de Geoportail. Les zones contraintes ont été mises à jour suite aux évolutions espace de fin mars 2017. La problématique de superposition de zones au niveau des contours indicatifs des agglomérations est traitée. Enfin, les zones sont désormais interactives et un clic sur une zone permet d'afficher la hauteur maximale de vol sans contrainte.*